

Conservation Canada

automne 1977



This is a bilingual magazine. To read the English version, please turn magazine upside-down and over.

Dans un monde de changement continu, Parcs Canada a pour mission de conserver le patrimoine naturel de ce pays et d'aider tous les Canadiens à jouir de sa vaste beauté et des grandes réalisations de ses fondateurs.



Affaires indiennes
et du Nord

Indian and
Northern Affairs

Parcs Canada

Parks Canada

Table des matières

-
- 3 Au pays de la chasse-galerie
par Yves Tessier
-
- 8 Le premier-né des parcs nationaux
-
- 11 Sous les flots, une beauté sauvage
-

Couverture: Au large de l'île Grand-Manan au Nouveau-Brunswick, plongeur auprès de la roue d'un navire, le Mavoureen (Photo P. Waddell). *Page centrale:* Sur la côte à Cap-des-Rosiers en Gaspésie, près du parc national Forillon (Photo M. St-Amour).

Volume 3, n° 3, 1977

Publié par Parcs Canada avec l'autorisation de l'hon. Warren Allmand, ministre des Affaires indiennes et du Nord, Ottawa, 1977
QS-7044-030-BB-A1

Rédaction : Madeleine Doyon
Production : Barry P. Boucher
Graphisme : Eiko Emori
Photos : *Au pays de la chasse-galerie*, Yves Tessier; *Le premier-né des parcs nationaux*, 1, le Pacifique Canadien; 2, W. F. Lothian; *Sous les flots, une beauté sauvage*, 1 et 10, P. McCloskey; 2, G. E. Taylor; 3, W. L. S. 6 et 9, A. F. Helmsley; 8, P. Matrasou.

A condition d'en indiquer la provenance, on peut reproduire les articles de cette publication. Pour obtenir des renseignements, s'adresser à la rédaction, *Conservation Canada*, ministère des Affaires indiennes et du Nord, Ottawa (Ontario) K1A 0H4.



La Commission du système métrique Canada a autorisé l'emploi du symbole national de la conversion au système métrique.

©Ministre des approvisionnements et Services Canada 1977
Pierre Des Marais Inc.
N° de contrat: 09KT. A0767-7-1003

Le songe d'un matin d'été

Une brume dense
enveloppe d'une moiteur douce
un matin d'août.
L'humidité bienfaisante,
presque chaude, m'envahit
au sortir de la tente.
Le lever du jour promet
un spectacle changeant,
quand les brumes feront l'escalade
des versants feuillus.
Je glisse mon canot de toile
sur le plan d'eau au repos,
m'enfonçant doucement
dans le voile invisible
qui estompe tout.

Les ramures des feuillus
deviennent des taches
impressionnistes
traversées par les flèches
imprécises des conifères.

Le miroir fluide s'étend à l'infini,
comme s'il se mariait à l'air visible,
et s'élève au-dessus
de l'horizon diffus.

Un filet lumineux
risque une percée.
Le lever du rideau s'annonce,
dégageant les formes
de leur imprécision.
Les couleurs quittent
leur parure laiteuse.
L'aviron,
de ses ondulations silencieuses,
fait danser
les paysages dédoublés.

Déjà l'horizon fait sa mise au point.
Les faitages des arbres se découvrent.
Le disque solaire filtre sa rondeur
derrière les volutes de brume,
incrustant de mille éclats
la toile tissée d'une nuit.

Les contrastes chromatiques
s'accroissent,
suivant de près
l'évanouissement du matin voilé.
Des mèches diaphanes
s'attardent encore
au fond des vallées feuillées;
elles n'y sont déjà plus.

Le paysage émerge
dans une netteté renouvelée,
baigné d'une lumière
transparente, vive et chaude.
Ainsi débute
la plus belle journée d'août.
S'achève le songe
d'un matin d'été,
que j'aurais voulu
sans fin.

Yves Tessier





Au pays de la chasse-galerie

Les coureurs de bois qui l'hiver ne pouvaient aller à la ville sur la rivière faisaient un pacte avec le diable et filaient dans les airs en canot d'écorce, surtout sur le coup de minuit quand la lune était à son plein et qu'ils s'enuyaient trop.

Au siècle dernier, les bûcherons aussi recouraient aux services du diable et s'envolaient vers leur petite amie en canot, par chasse-galerie, en évitant soigneusement de passer trop près des montagnes et des croix des clochers.

De nos jours, les clients du diable doivent en plus contourner les gratte-ciel, les émetteurs de télévision et surtout les tours de contrôle.

Peu de savants connaissent la vérité sur la chasse-galerie. C'est pourquoi ils sont mystifiés par la présence dans le ciel d'objets volants que beaucoup prennent pour des soucoupes.

Pour savoir ce qu'il en était de la chasse-galerie et des loups-garous au siècle dernier, on peut lire entre autres le témoignage d'Honoré Beaugrand. Son livre «La chasse-galerie, Légendes canadiennes», publié d'abord en 1900, a été réédité chez Fides à Montréal en 1973.

Mais revenons au parc où Yves Tessier a passé en canot avec son appareil photo. (La rédaction)

Le parc national de la Mauricie, situé à quelque 24 km au nord de Shawinigan, au Québec, offre une transition intéressante entre deux régions géographiques importantes du Canada, les basses terres du Saint-Laurent et le Bouclier canadien.

Dans ce coin de pays, les terrasses marines les plus élevées laissées par la mer Champlain cèdent le pas aux formations rocheuses de l'ère précambrienne. Des millions d'années séparent ces grands travaux géologiques façonnés par des glaciations répétées.

De même, certains feuillus de la forêt des basses terres trouvent progressivement leurs limites septentrionales là où la forêt boréale avec ses peuplements de conifères entreprend la grande ascension du plateau laurentien.

C'est le pays des phénomènes glaciaires, avec ses collines arrondies, ses vallées adoucies, ses lacs allongés bordés de dépôts morainiques et ses blocs erratiques aussi imprévus qu'imposants.

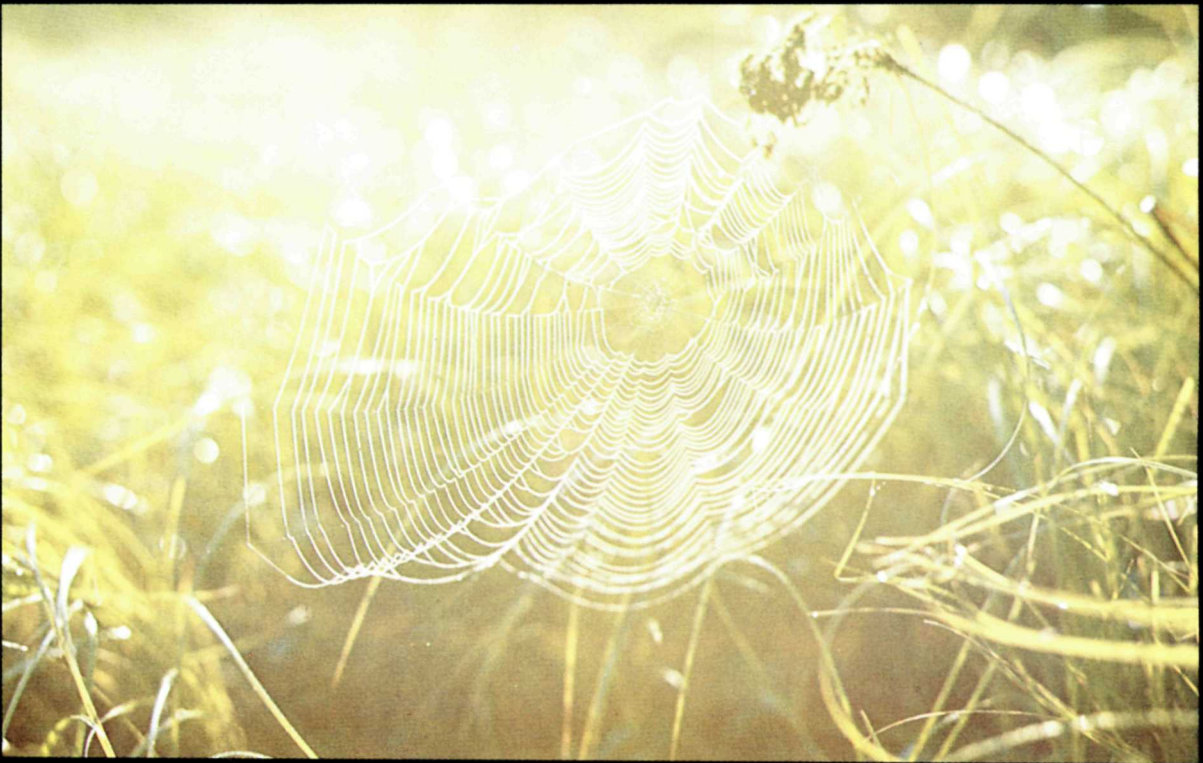
Ce faciès géographique retravaillé crée des habitats propices à une faune et à une flore variées propres à un lac cristallin, à une tourbière marécageuse ou à un escarpement dénudé.

C'est à même cette région écologique typique de l'Est canadien qu'a été découpé le territoire de 544 km² du parc national de la Mauricie adossé à la rivière Saint-Maurice à l'est.

Cette région a servi de corridor historique entre l'arrière-pays du Haut-Saint-Maurice et le fleuve Saint-Laurent. A bord de leurs canots recouverts d'écorce de bouleau, les Amérindiens ont emprunté ce chemin d'eau coulant du nord, dans leurs voyages de chasse et d'échanges. Dès 1651, le père Jacques Buteux donne une description détaillée du pays des Attikamègues.

Le canot est un mode de transport caractéristique de la Mauricie, ayant été





utilisé par les autochtones, les découvreurs, les coureurs des bois et les missionnaires, pour franchir les nombreuses étendues d'eau souvent peu profondes.

Pas étonnant que la Mauricie ait engendré une course internationale de canot, sur une longueur de 201 km, entre La Tuque et Trois-Rivières! Tenu depuis

1934, cet événement annuel se déroule en trois étapes, au début de septembre, avec arrêts à Saint-Roch-de-Mékinac et Shawinigan.

Les canoteurs mauriciens et américains se disputent chaudement les honneurs de cette course marquée par le passage de rapides vifs et par des portages exténuants.

Comme en réponse à ce canotage sportif, le parc national de la Mauricie offre des possibilités variées de canotage de plaisance. Le long lac Wapizagonke étale ses eaux calmes presque continuellement bordées de plages sablonneuses et ponctuées d'îlots coiffés d'un bouquet de conifères.





La rivière Mattawin offre des eaux plus vives qu'on ne peut rejoindre qu'après des portages ne manquant pas de hardiesse. Des emplacements de camping primitifs ont été aménagés d'une manière rudimentaire pour respecter au mieux les caractéristiques originales des sites naturels.

Par une nuit chaude d'été sur les bords du lac Caribou, après une journée de canotage marquée par d'exténuants portages, j'ai vu des esprits se déplacer en canot dans les airs. C'était donc vrai, la chasse-galerie . . .

L'auteur, chef de la cartothèque à la bibliothèque de l'Université Laval à Québec, en plus de s'intéresser aux cartes géographiques, s'adonne à la photographie. Il a fait un séjour au parc national de la Mauricie et en a tiré des photos, le poème qui précède et un texte sur le parc, qui se trouverait au pays de la chasse-galerie.



Le premier-né des parcs nationaux

1



Le parc national Banff en Alberta, le premier du réseau au Canada, existe maintenant depuis 90 ans. Comme aux jours de sa découverte, ce lieu pittoresque au cœur des Rocheuses exerce toujours un grand attrait.

Plus de 21 millions de personnes sont venues l'an dernier à l'un ou l'autre des 28 parcs nationaux ou des 53 lieux historiques dont se compose le réseau de Parcs Canada, qui va d'un océan à l'autre. Deux millions d'entre elles passaient par Banff.

L'auteur, Fergus Lothian, historien d'expression anglaise de Parcs Canada, rappelle les circonstances de la fondation de Banff. Voici une traduction de son texte.

La construction du premier chemin de fer transcontinental avait amené par centaines, à travers les Prairies, jusqu'aux pieds des Rocheuses, des hommes jeunes, aventureux, pleins d'ambition. Au milieu des pics qui montent vers le ciel, deux d'entre eux découvraient, au flanc d'une montagne, les sources thermales et minérales.

C'était un jour frais de novembre, en 1883. Frank McCabe, un contremaître, et son compagnon, William McCardell, découvraient deux sources chaudes appelées maintenant *Cave* (grotte) et *Basin* (bassin). Ils étaient venus de Padmore en draine sur la toute nouvelle voie ferrée, puis avaient traversé la rivière Bow sur un radeau rudimentaire pour aller voir ensuite le pied du mont *Terrace*, appelé aujourd'hui *Sulphur* (soufre, parce que les sources en contiennent).

Ils ont tombé sur le bassin formé par l'une des sources chaudes, puis sur la grotte qui cachait l'autre et sur laquelle ils ont dû monter pour trouver l'entrée.

La nouvelle se répand vite parmi les travailleurs du chemin de fer. Chose curieuse, McCabe et McCardell ne se soucient pas tellement de protéger leurs intérêts dans la découverte ni d'aménager les lieux. Ils y songent seulement quand d'autres travailleurs du voisinage élèvent des cabanes près de la source basse ou de la source haute et utilisent l'eau chaude naturelle.

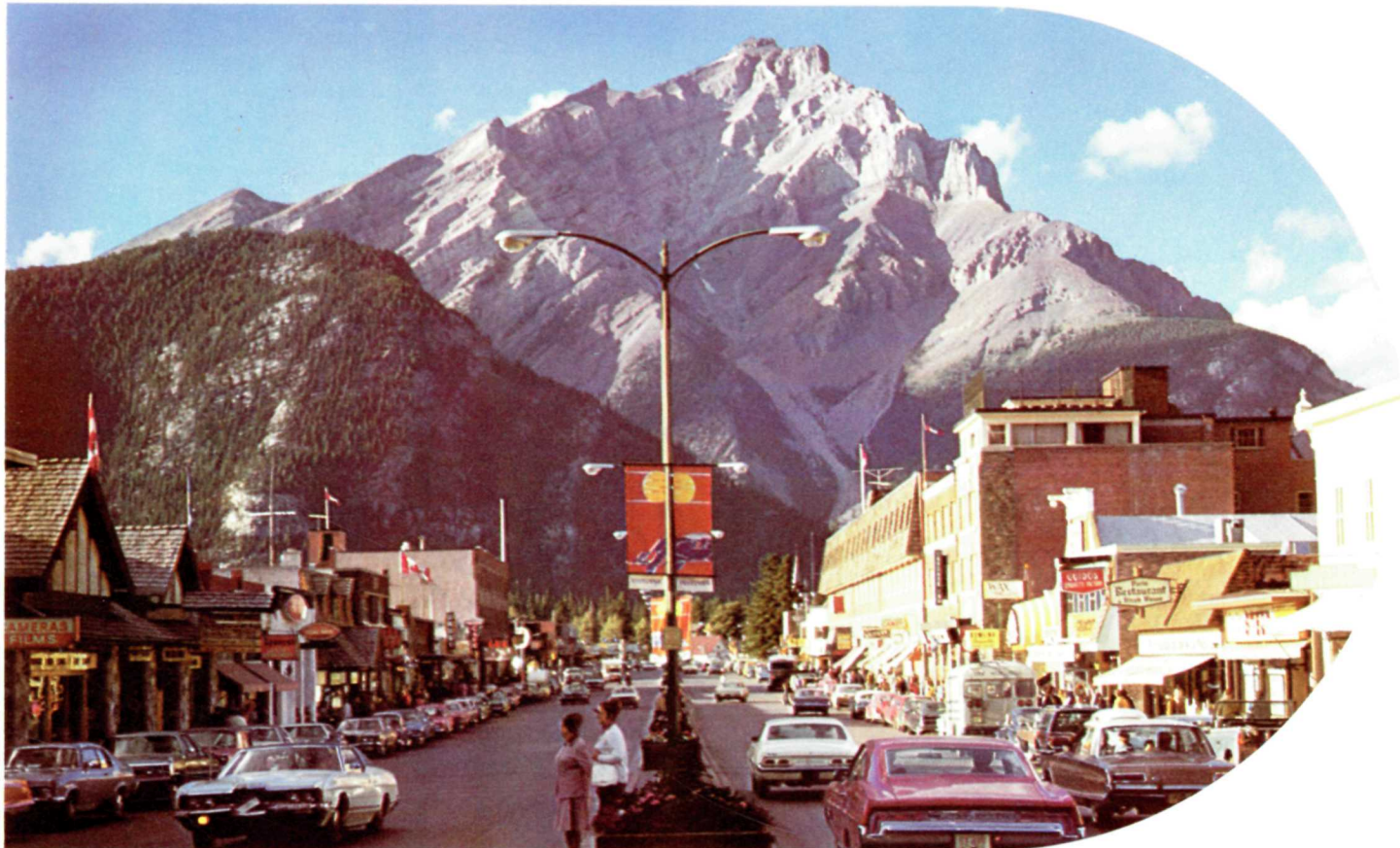
Les députés fédéraux qui étaient venus à Banff pendant l'été 1885 recommandaient avec vigueur de réserver les sources à un usage public à l'intérieur d'un parc.

Le 16 octobre 1885, le premier ministre, sir John A. Macdonald, adressait une note au sous-ministre Burgess et lui exprimait son espoir qu'un soin particulier avait été apporté à la mise à part de toutes les terres touchant les sources chaudes de Banff et les entourant.

Le 23 octobre 1885, le ministre de l'Intérieur Thomas White transmet son avis par lettre de Calgary à son sous-ministre A. M. Burgess: «Je viens d'aller aux sources thermales à Banff et il est clair pour moi maintenant qu'il importe

- 1 Rue principale de Banff au moment de la fondation du parc en 1887.
- 2 A l'ère de l'automobile en 1976.

2



de mettre à part par arrêté en conseil les terrains où sont les sources et qui les entourent. Vous trouverez ci-joint une note de service préparée pour moi par M. Pearce et je désire que vous prépariez pour le Conseil une recommandation de mise à part de ces terrains. Il faudrait procéder tout de suite. Quant à ce que nous pourrons faire ensuite de la réserve, la question pourra être étudiée à mon retour.»

Mise à part des sources

Le 28 novembre 1885, l'arrêté en conseil 2197 est approuvé, par lequel une étendue d'un peu plus de 26 km² sur le versant nord du mont Sulphur est réservée à l'établissement d'un parc.

Les sources thermales étant désormais la propriété de l'Etat, le gouvernement devait envisager de quelle manière il en disposerait. Malgré leur abord plutôt rude, elles avaient grandement attiré l'attention et nombreux étaient les

malades de toutes sortes qui venaient chercher remède dans les eaux thermales. Mais seules des cabanes élevées près des sources par d'entrepreneurs squatters pouvaient accueillir les visiteurs.

Ouverture du tunnel à la grotte

Pendant l'hiver 1886–1887, l'accès à la grotte est facilité par l'ouverture d'un passage dans le roc le long d'une rigole naturelle. Ainsi il est possible d'entrer de plain-pied alors qu'il fallait auparavant descendre une échelle rudimentaire.

Le 22 avril 1887, le projet de loi relatif à la création du parc national Banff était présenté à la Chambre des communes. Au mois de juillet précédent, le premier ministre, sir John A. Macdonald, était allé par train, en compagnie de sa femme, jusqu'à la côte du Pacifique. Il avait traversé une partie des Rocheuses sur le chasse-neige de la locomotive.

Sa contribution aux débats consista à louer la beauté de la région: «A mon avis, on ne peut trouver ailleurs au monde un endroit aux attraits aussi variés et qui puisse assurer, à un tel degré, non seulement de grands avantages financiers au Dominion, mais aussi beaucoup de prestige à tout le pays, car les visiteurs y afflueront, non seulement du continent, mais aussi d'Europe. Les paysages sont magnifiques, l'eau a des propriétés curatives, le climat est agréable, il est possible de se livrer aux sports de la prairie et aux sports de la montagne. Je ne doute pas que l'endroit deviendra une grande station balnéaire.»

Le peu d'opposition manifestée au projet concernait les dépenses effectuées sans l'approbation du parlement. Macdonald voulait que les choses aillent rondement, il gagna.

- 3 Grotte où l'on découvrait une seconde source thermale sulfureuse en 1863. L'eau s'amoncelait dans la cavité.



Le parc national est fondé

Le projet de loi passait en troisième lecture le 6 mai et la loi, appelée depuis Loi sur le parc des montagnes Rocheuses, recevait la sanction royale le 23 juin 1887.

Le rôle plus tard dévolu au parc se trouve déjà clairement défini dans la

dédicace de la nouvelle loi: «Ladite parcelle de terre est, par la présente loi, réservée et mise à part en tant que parc public et lieu de détente, pour le bénéfice, l'avantage et la jouissance des gens du Canada, sous réserve des dispositions et règlements mentionnés ci-après, et sera connue comme le parc des montagnes Rocheuses du Canada.»

En 1887, le Pacifique Canadien commence à construire le premier édifice d'un ensemble qui deviendra le *Banff Springs Hotel* (hôtel des sources de Banff). Le vice-président de la compagnie, W. C. Van Horne, avait choisi l'endroit: magnifique emplacement au-dessus du point de rencontre des rivières Bow et Spray. L'immeuble élégant, de cinq étages, fut la meilleure auberge au parc. Un bain adjacent contenait deux piscines et dix baignoires, toutes alimentées par la source chaude la plus élevée.

Mise à part du lac Louise

Même si le lac Louise, à 35 km environ au nord-ouest de Banff, était connu pour sa splendeur alpine depuis sa découverte en 1882 par Tom Wilson, c'est seulement en 1892 qu'il est mis à part, à l'intérieur d'une superficie de 132.6 km², à titre de parc forestier.

Les majestueux pics neigeux qui entourent le lac, certains traçant la ligne de partage continental des eaux, offraient aux sportifs un irrésistible défi. La compagnie de chemin de fer encourage l'alpinisme: elle fait venir de Suisse des guides pour qui elle construit une auberge au lac Louise et dont elle offre les services aux visiteurs moyennant rétribution.

En 1902, la région du lac Louise devient partie intégrante du parc des montagnes Rocheuses, quand on repousse la frontière du parc vers l'ouest jusqu'à la ligne de partage des eaux.

Il y a maintenant au Canada 28 parcs nationaux, répartis de Terre-Neuve à l'île Vancouver et jusque dans l'Arctique, mais le parc national Banff continue à attirer plus de visiteurs que tout autre parc. Comme le prévoyait Macdonald, les gens ne viennent pas seulement du continent. On estime qu'en 1976, 20 000 des visiteurs de Banff venaient du Japon.

Quatre-vingt-dix ans après sa fondation, Banff, par sa magnificence, justifie toujours l'enthousiasme manifesté à son sujet par sir Donald Smith, l'homme qui avait posé aux rails le dernier crampon du premier chemin de fer transcontinental.

Pour appuyer le projet de fondation, Smith disait en Chambre: «Quiconque est allé à Banff, . . . a vu déferler la rivière Bow et, en tournant la tête, aperçu les montagnes s'élevant vers le ciel, et ne s'est pas senti grandi et fier que tout cela soit une partie du Dominion, ne peut pas être un Canadien.»

Sous les flots une beauté sauvage

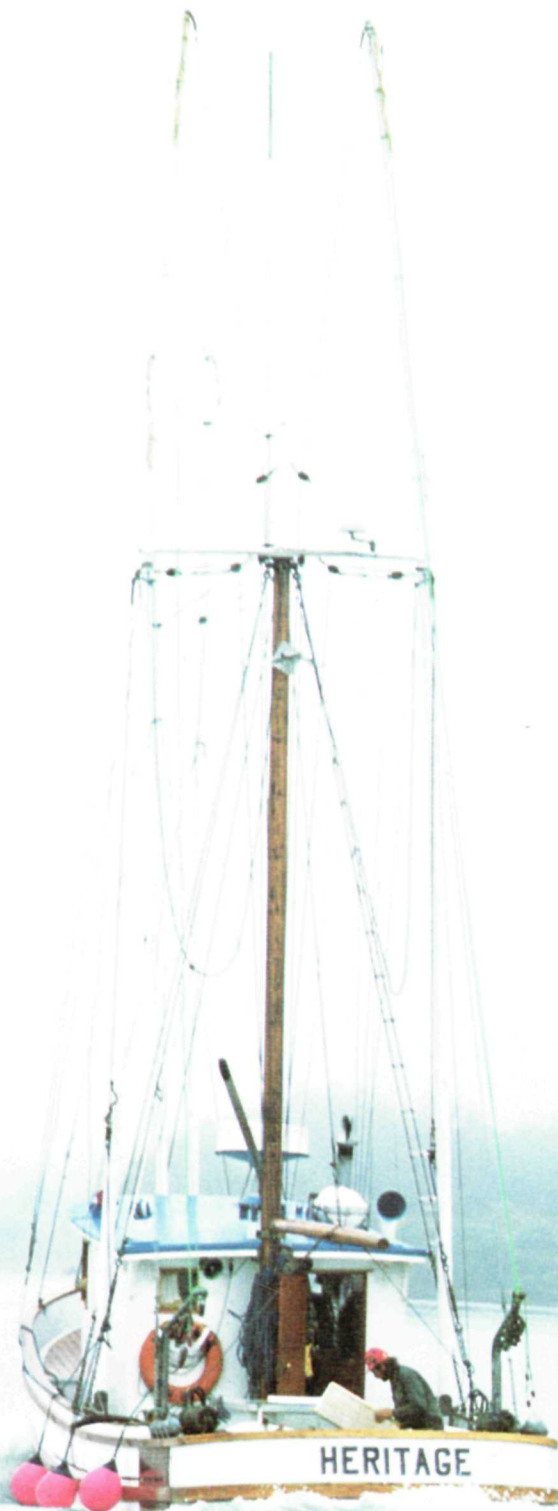
Notre planète, ratissée et exploitée de toutes parts, est devenue minuscule et l'océan, en apparence si grand et redoutable, nous le savons maintenant, est lui aussi fragile et menacé. En même temps que nous apprenons les désastres qui s'abattent sur lui, nous pouvons pénétrer sa surface et tous ont pu voir le spectacle fascinant englouti sous les flots.

Ainsi, Jacques-Yves Cousteau et son équipe de plongeurs ont permis à des millions de personnes de mieux connaître la vie de la mer et la richesse des formes qu'elle prend.

Aussi, la nécessité de parcs marins devient-elle de plus en plus pressante. Parcs Canada étudie les possibilités qui s'offrent à nous. Claude Mondor, planificateur au siège social de Parcs Canada, fait le point sur la question. Voici une traduction de son texte.

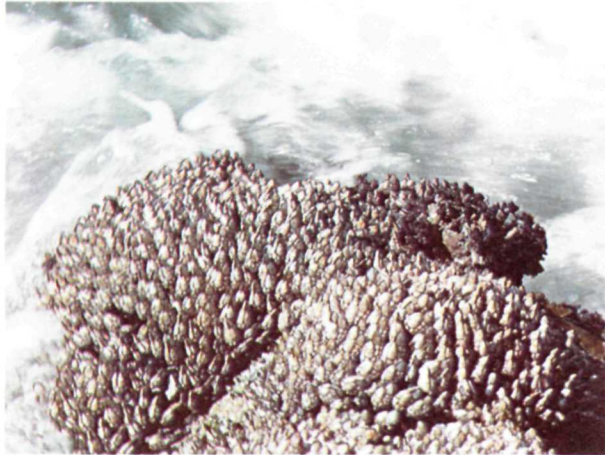
Bordé sur environ 241 000 km par trois océans, l'Arctique, l'Atlantique et le Pacifique, le Canada possède l'une des côtes les plus longues et les plus diversifiées au monde. Notre plateau continental, terres submergées en bordure des mers, a une superficie correspondant à plus de 40% de celle du pays, soit l'équivalent de l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon ou de l'ensemble du Québec, de l'Ontario et du Manitoba.

Il n'est donc pas surprenant que le passé et l'avenir du Canada soient inextricablement liés à l'océan. Dès le début, les Canadiens se sont regroupés



- 1 Bateau de pêche au large d'Ucluelet, village de la côte ouest de l'île Vancouver.
- 2 Accrochés au roc, des anatifes sans nombre, une espèce de crustacés.
- 3 Otaries au large du parc national Pacific Rim en Colombie-Britannique.
- 4 Un bernard-l'ermite dans sa maison d'emprunt.
- 5 Actinies, coraux et oursins dans les eaux du détroit Juan de Fuca en Colombie-Britannique.

2



4



3



Les bancs de mollusques et de crustacés en bien des endroits des Maritimes et de la côte ouest sont devenus impropres à la consommation. Le résultat le plus tragique peut-être de l'intervention humaine, c'est la disparition graduelle, virtuellement totale, dans le golfe Saint-Laurent, de vastes colonies d'oiseaux marins, que l'on a chassés autant pour leur chair, leurs œufs et leurs plumes que pour appâter les lignes, fertiliser le sol et amuser le

là où la terre et la mer se rencontrent afin de recueillir les êtres vivants ou non qui peuplent les eaux.

La mer a été une voie d'exploration, de commerce et d'immigration, un lieu stratégique pour la souveraineté et la défense, une source d'inspiration pour les poètes et les artistes, un terrain de jeux, un élément à la fois aimé et redouté. Elle a façonné le milieu où se sont développés les collectivités de pêcheurs de l'Atlantique, les Inuit et les Indiens de la côte du Nord-Ouest.

Malheureusement, ainsi que les autres peuples maritimes, les Canadiens ont toujours considéré l'océan comme une boîte à ordures sans fond et une mine inépuisable. Notre action a sur la mer qui nous entoure des répercussions considérables, terrifiantes. Nous nous en rendons compte surtout par le déclin de nos pêcheries et par la pollution due au pétrole, aux pesticides et aux déchets.

douze

5





- 6 Goéland argenté.
- 7 Goélands argentés et goélands à manteau noir près de l'île du Prince-Edouard.
- 8 Chez lui au fond du Pacifique.

sportif. Pour certaines espèces, comme le grand pingouin, incapable de voler, de l'île Funk à Terre-Neuve, le Traité des oiseaux migrateurs de 1916 est venu trop tard.

On peut aussi déplorer l'extermination aux îles de la Madeleine et à l'île de Sable des colonies les moins septentrionales de morses de l'Atlantique et la réduction à un nombre dangereusement bas des populations de baleines et d'autres mammifères marins.

Pourtant, contrairement à ce qui se produit pour d'autres pays, les océans qui bordent le Canada sont encore dans leur ensemble dans une condition relativement naturelle. Nous avons par conséquent la chance unique de pouvoir entourer et préserver certains de ces milieux encore intacts pour qu'en profitent les générations actuelles et futures. Il faudrait agir plus vite que la pollution et que les promoteurs d'autres aménagements.

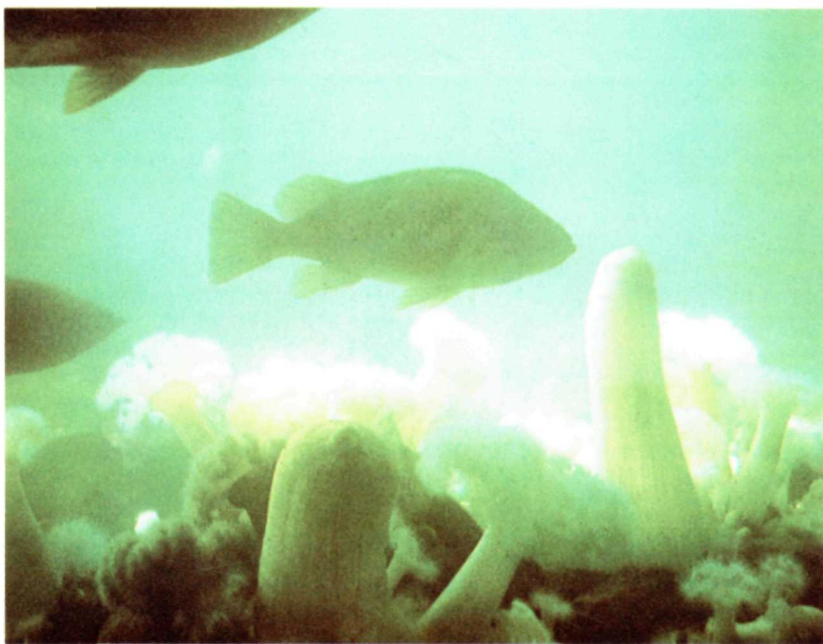
Dans une large mesure, la conservation de la nature n'a pas jusqu'ici dépassé le littoral. Bien que le premier parc national canadien ait été établi à Banff en 1887, ce n'est qu'en 1937 que fut créé le premier parc national côtier, le long des plages de l'île du Prince-Edouard. Et c'est seulement depuis 1970 que des régions marines, adjacentes aux parcs Forillon en Gaspésie et Pacific Rim sur l'île Vancouver, sont protégées par la Loi des parcs nationaux.

La lenteur avec laquelle s'est répandue au Canada l'idée de sauvegarder dans la mer des régions d'une grande beauté s'explique peut-être par le fait que l'homme n'entre dans la mer avec un masque, des palmes et un appareil autonome de respiration sous l'eau que depuis une dizaine d'années. C'est aussi depuis quelques années seulement que le public a pu vraiment connaître la beauté naturelle, l'importance, la diversité et la fragilité de nos océans. Pourtant, notre grand patrimoine maritime demeure méconnu. La côte du Pacifique, avec ses eaux riches en valeurs nutritives, ses légères variations saisonnières de température et l'absence de glace sur la mer l'hiver, abrite la faune échinodermique probablement la plus riche au monde, dont la plus grosse espèce d'astérie, l'étoile de mer. La plus grosse espèce de pieuvre y habite aussi.

7



8





Le Canada est l'un des rares pays au monde où vivent en permanence, à l'intérieur de ses eaux territoriales, des baleines, soit les baleines blanches et les baleines franches. Deux autres cétacés plus grands, la baleine bleue et le rorqual, fréquentent l'été les eaux du golfe Saint-Laurent, et parfois tous les individus des deux espèces s'y retrouvent.

Enfin, nos mers présentent un intérêt absent des mers tropicales: il y a des icebergs et des forêts de varech, dont une fronde peut atteindre plus de 30 m et croître à un rythme de plus de 60 cm par jour.

Peu de Canadiens savent que les îles Bonaventure, Funk, Witless Bay et Prince-Léopold servent de refuge aux plus grandes colonies au monde d'oiseaux marins qui subsistent.

Le Canada n'a pas encore de parc national marin, soit une région marine protégée par les dispositions et règle-

ments de la Loi sur les parcs nationaux. Heureusement, la conservation marine a progressé au cours de la dernière décennie.

Les parcs nationaux côtiers Kouchibouguac, Pacific Rim et Forillon comprennent un élément marin, une petite portion de la mer qui les baigne. Quant aux autres parcs côtiers, les uns, soit Gros Morne, Terra Nova et Auyuittuq, ont une frontière qui suit la ligne des eaux basses et ne protègent donc que les colonies marines intertidales, c'est-à-dire abritées dans la zone d'oscillation de la marée; les autres, Fundy et l'Île-du-Prince-Edouard, se terminent à la ligne de la marée haute seulement.

Les premiers efforts pour arriver à corriger la situation ont porté sur la division de l'environnement océanique du Canada en régions marines dotées chacune de particularités océanographiques et biologiques analogues. De là la désignation provisoire de régions marines en neuf endroits.

On étudiera chaque endroit pour déterminer quels paysages marins et quels lieux particuliers y méritent protection. Pour justifier une mise à part, l'endroit doit correspondre à l'une des exigences suivantes: présenter un exemple remarquable des écosystèmes de l'Atlantique, de l'Arctique ou du Pacifique; être un habitat compromis de mammifères et d'oiseaux marins; offrir des paysages sous-marins d'une beauté exceptionnelle; comprendre des milieux marins offrant la possibilité de s'adonner à des activités orientées vers la mer comme la plongée sous-marine et l'observation des mammifères et des oiseaux marins.

On a fini de répertorier en ce sens les ressources marines des régions du golfe Saint-Laurent et de la côte est de l'île Vancouver. Des études sont en cours dans la mer du Labrador et sur les côtes du sud-ouest de l'Atlantique. L'étude des

10 La mer vient battre sur une longue plage
au parc national Pacific Rim, *Long Beach*.

11 Glace à la dérive sur l'Arctique, à l'île
Baffin.

10



11

autres régions concernées débutera
plus tard cette année.

L'un des endroits désignés comme
propices à la création d'un parc national
marin est l'objet d'une étude avec la
province en cause et pourrait devenir
le premier parc du genre au Canada.
La réalisation du projet permettrait au
pays d'apporter une contribution unique
au nouveau programme «La mer doit
vivre», parrainé par l'Union internatio-
nale pour la conservation de la nature
et de ses ressources et par le Fonds
mondial pour la Nature, et visant la
conservation globale de la mer.

On élabore actuellement, sur les
ressources marines, une déclaration de
principe qui orientera leur mise en
valeur dans les parcs nationaux actuels
et dans ceux qui viendraient se joindre
au réseau.

L'éveil du public à l'existence des
richesses sous-marines et à la menace
qui pèse sur la survie des océans pour-
rait amener bientôt la création du
premier parc national marin, ce qui
constituerait un progrès dans la voie
de la sauvegarde du monde des eaux
où se cachent vie et beauté.

Nous ne saurions tarder . . .



*Au verso : Sur la côte à Cap-des-Rosiers
en Gaspésie, près du parc national Forillon.
(Photo : M. St-Amour)*



Indian and
Northern Affairs

Affaires indiennes
et du Nord

Parks Canada

Parcs Canada